



## **COMMUNIQUÉ DE LA PRESIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE**

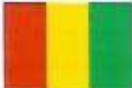
Le Président de la République, **Son Excellence Monsieur Mamadi DOUMBOUYA**, a adressé ses sincères remerciements aux Chefs d'État, aux représentants d'organisations et institutions internationales qui ont honoré, de leur présence, la cérémonie d'investiture présidentielle qui s'est tenue le 17 janvier 2026 au stade Général Lansana CONTÉ de Nongo.

Le Chef de l'État a également adressé ses sincères remerciements au peuple de Guinée pour sa mobilisation massive et exemplaire lors de l'investiture.

Le Président de la République a accepté la démission du Gouvernement que lui a présentée le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Monsieur Amadou Oury BAH. Il a indiqué que conformément aux **usages républicains**, cette démission permet de marquer un nouveau départ après l'élection présidentielle du 28 décembre 2025, qui s'est déroulée dans le calme et dans une ambiance festive.

Il a profité de l'occasion pour féliciter le Premier Ministre ainsi que l'ensemble du Gouvernement pour les différentes responsabilités et missions qu'ils ont exercées au service de la Nation. Il a précisé que ces responsabilités sont un honneur, surtout un engagement au service du peuple de Guinée.

Le Chef de l'État, Son Excellence Monsieur Mamadi DOUMBOUYA a ensuite informé le Gouvernement démissionnaire, que conformément à la Constitution de notre pays, il signera aujourd'hui deux décrets : le premier pour mettre fin aux fonctions du Premier ministre, Chef du Gouvernement, et celles des autres membres du Gouvernement, et le second pour charger le Ministre Directeur de Cabinet de la Primature, le Directeur de Cabinet du Ministère de la Défense Nationale, les Secrétaires Généraux des Ministères et les Secrétaires Généraux Adjoints du Gouvernement et des Affaires religieuses d'expédier les affaires courantes en attendant la nomination d'un nouveau Gouvernement.





Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mamadi DOMBOUYA, a demandé au Premier Ministre et aux Ministres démissionnaires de garder leurs véhicules, leurs domiciles et la protection adaptée au contexte en attendant la mise en place d'un nouveau Gouvernement.

Il a confié à Monsieur Amadou Oury BAH la mission de faire grandir la mouvance politique **La Génération pour la Modernité et le Développement (GMD)** pour la mise en œuvre progressive de ses composantes pour la tenue des prochaines élections, notamment législatives.

Le Chef de l'État a informé qu'à partir du mois prochain, il fixera la date des prochaines élections conformément à l'article 74 du Code électoral.

Enfin, le Président de la République a invité le Conseil National de la Transition de bien vouloir accélérer l'élaboration et l'adoption des autres lois organiques restantes pour assurer le fonctionnement normal des institutions et de l'État.

**Pour la Présidence de la République  
Le Porte-parole de la Présidence**

